



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 361/2025

A L'ETABLISSEMENT ALIBO MULTISERVICES

Après avoir reçu le contrat du marché n° CF/FOUR/CGPMP/CSRP/03/2025, conclu avec le Comité de Suivi de la Réforme de la Police, pour un montant total hors francs congolais cent septante-et-un millions cinquante-et-un mille six cent dix-huit, cinquante-trois centimes (CDF 171 051 618,53) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais un million cent nonante-sept mille trois cent soixante-et-un, trente-trois centimes (CDF 1 197 361,33), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 29/12/2025

